

PROJET « INNOVATION POUR UNE MEILLEURE AUTONOMISATION DES JEUNES »

TERMES DE REFERENCE CONSULTANCE DEMARCHE QUALITE

1. Contexte

SOS Villages d'Enfants Mali est une association Nationale à But non lucratif, qui œuvre depuis plus de 30 ans pour répondre aux besoins et protéger les enfants qui ont perdu la prise en charge parentale ou qui risquent de la perdre. Elle offre une prise en charge exclusive de type familial mais aussi plusieurs autres services sociaux de base et autres services nécessaires au bien-être des enfants. Ce qui lui a valu la reconnaissance d'Utilité Publique depuis 2009 par le gouvernement du Mali : Décret N° 09-397/PRM du 31 juillet 2009. SOS Villages d'Enfants Mali est affiliée à la Fédération Internationale des Villages d'Enfants SOS qui regroupe 116 associations membres et compte plus de 2 000 sites de programmes dans 137 pays et territoires dans le monde. Nous collaborons pour défendre une mission commune : faire en sorte que chaque enfant grandisse dans un foyer chaleureux, dans le respect et la sécurité en favorisant son développement à long terme.

SOS Villages d'Enfants Mali intervient sur toute l'étendue du territoire national à travers ses quatre (4) programmes de Sanankoroba, Kita, Kayes et Socoura à Mopti. Dans le cadre de son service de prise en charge alternative, SOS Mali accueille 456 enfants privés de prise en charge familiale, dans 4 villages d'Enfants. La plupart d'entre eux sont accueillis et accompagnés vers leur autonomie jusqu'à leur entrée dans la vie d'adulte. Ainsi, SOS Mali dispose d'une équipe dont la mission est d'accompagner spécifiquement les jeunes issus des villages SOS, au nombre actuel de 243.

Une étude menée en 2019 sur le service d'accompagnement des jeunes a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour améliorer l'autonomie des jeunes. Le projet « IMAJ » (Innovation pour une Meilleure Autonomie des Jeunes) a été conçu à partir de ces recommandations. Il a débuté en avril 2021 pour une durée de 3 ans, avec le soutien du Gouvernement Princier de Monaco.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer l'accompagnement des jeunes sans soutien parental vers l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle. Spécifiquement, le projet vise à (i) renforcer les capacités d'autonomisation et

d'intégration sociale des jeunes sans soutien parental, (ii) améliorer l'insertion professionnelle des jeunes sans soutien parental et (iii) renforcer les capacités de SOS Villages d'Enfants et de l'équipe éducative dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

Dans le cadre de l'OS 3, visant à mettre en place une démarche qualité au sein du service d'accompagnement des jeunes, SOS Mali recherche un.e consultant.e qui animera une démarche collective pour construire une démarche qualité.

2. Objectif global de la consultance

Appuyer l'équipe de SOS Villages d'Enfants Mali dans la mise en place d'une démarche qualité des services d'accompagnement des enfants et des jeunes.

De façon spécifique, il s'agira pour le (la) consultant(e) de :

- Faire un état des lieux des politiques, des procédures et des pratiques en se basant sur l'existant
- Faire l'analyse SWOT ou le diagnostic du service d'accompagnement des jeunes
- Animer la construction collective d'une démarche qualité
- Faciliter les échanges et analyses de pratiques entre SOS Villages d'Enfants Mali et SOS Villages d'Enfants France ;
- Appuyer l'équipe de SOS VE Mali dans l'élaboration d'outils de qualité dans l'accompagnement des enfants/ jeunes, le personnel d'encadrement et les autres parties prenantes externes ;

3. Résultats attendus :

- Les équipes identifient collectivement le service tel qu'il devrait être rendu
- Des critères de qualité ont été co-construits par les équipes
- Un auto-diagnostic des pratiques des professionnels est disponible
- Des pistes d'amélioration sont identifiées afin de mettre en cohérence les pratiques

4. Méthodologie de l'étude :

SOS Villages d'Enfants attend du/de la consultant.e une démarche participative de toutes les parties prenantes travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance (organisations de la société civile ou du système des Nations Unies, Ministères et structures étatiques) et mettant particulièrement l'accent sur la participation du personnel de prise en charge de SOS via des échanges de pratiques, des mères SOS,

enfants et jeunes du groupe cible sans oublier les anciens jeunes participants aux programmes. Le/la consultant.e devra tenir compte des outils et manuels déjà existants pour animer sa démarche

A cet effet, SOS Villages d'Enfants mettra à la disposition du consultant les documents suivants :

- Les Lignes directrices des Nations Unies relative à la protection de remplacement (2009) et la Résolution des Nations Unies sur les enfants privés de soutien parental (2019) ;
- L'Analyse de la Situation des Droits de l'Enfant de 2019 ;
- Les rapports et statistiques nationaux et locaux existants relatifs à la situation des enfants sans prise en charge parentale ou risquant de la perdre ;
- La stratégie 2030 de la Fédération SOS Villages d'Enfants International ;
- La Promesse d'une prise en Charge « Care Promise » de SOS ;
- La Stratégie d'Encadrement des enfants et Jeunes de SOS Villages d'Enfants Mali,
- Les directives de prévention contre un mauvais placement de SOS Villages d'Enfants Mali ;
- Le manuel de prise en charge des jeunes de la fédération SOS Villages d'Enfants International ;
- Le Cadre Référentiel de prise en Charge de SOS Villages d'Enfants Mali (draft)
- Le document complet du projet IMAJ
- Rapport pays de l'analyse de l'étude jeune réalisée 2019 au Mali à SOS Villages d'Enfants Mali

5. Livrables :

Comme livrables de la mission, le (la) consultant(e) fournira à SOS Villages d'Enfants Mali :

- Une méthodologie détaillée de la mission ;
- Un rapport de mission ;
- Des outils de qualité en matière de prise en charge des enfants et des jeunes.

6. Durée, période et budget de la consultance :

La durée de la mission est de vingt (20) jours. Elle se déroulera sur la période allant du 15^{er} février au 15 mai 2022.

Le budget maximum pour cette consultance est de 15 000€.



7. Profil du ou de la consultant(e) :

- **Compétences et qualifications requises :**

- ✓ **Indispensables :**

- Niveau d'enseignement supérieur dans les domaines des sciences politiques, sciences sociales ou sciences humaines ;
- Expérience fortement souhaitée dans la gestion d'établissement dans le domaine du médico-social, ou la protection de remplacement ;
- La connaissance de la démarche qualité dans le secteur médico-social sera valorisée ;
- Bonne connaissance du contexte malien (en particulier les zones de Bamako, Mopti et Kita) ;
- Bonne connaissance des questions de protection des enfants et d'insertion socio-économique des jeunes et de l'autonomie ;
- Excellentes capacités de synthèse, d'analyse et de rédaction ;
- Capacité à animer, à faire émerger des idées ;
- Rigueur méthodologique et respect des délais.

- ✓ **Souhaitées/désirées :**

- Capacités à parvenir à des résultats et à des services de qualité ;
- Excellentes aptitudes dans la gestion des relations interpersonnelles, la gestion organisationnelle et la gestion du temps ;
- Capacité d'adaptation à un public jeune.

- **Avoir les documents légaux liés à son statut de consultant(e)**

- **Être disponible pour la période de la mission et disposé à se rendre au Mali**

8. Méthode de dépôt de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être constitués de :

- Une proposition technique comprenant :
 - ✓ La compréhension des termes de référence,
 - ✓ Une proposition de méthodologie correspondant à la compréhension des termes de référence,
 - ✓ Le CV détaillé du ou de la consultant(e).
- Une proposition financière (Toutes taxes comprises).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 4 février 2022

A l'adresse suivante : Sosve.Mali@sos-mali.org et _agilbert@sosve.org